

Montreuil,  
le mercredi 30 octobre 2024

**Émetteur :** Claire VAYSSETTES - Institut 4.10 DO-Management-Controle@institutquatredix.fr  
Frédérique BENNEJEAN - Ucanss - formation@ucanss.fr

**Objet :** Développer et certifier les compétences fondamentales de management : Actualisation et évolution du parcours de formation certifiante des Managers opérationnels (CQP MO)

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Les managers opérationnels sont des acteurs incontournables pour les organisations de sécurité sociale. Ils sont les relais et porteurs des politiques des organismes de sécurité sociale auprès des équipes. La formation professionnelle menant au Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Manager opérationnel est destinée uniquement aux salariés **effectivement nommés et en exercice** :

- **Débutants** : pour acquérir et faire certifier les compétences managériales fondamentales ; le parcours est conseillé dès la première année de la prise de poste.
- **Expérimentés** : pour conforter et faire certifier les compétences managériales fondamentales.

La formation garantit l'acquisition d'un socle commun institutionnel de compétences nécessaires à la tenue du poste, et diffuse une culture managériale partagée au sein de l'Institution.

### **3 VOIES D'ACCÈS À LA CERTIFICATION (CERTIFICATION DÉCOUPÉE EN BLOCS DE COMPÉTENCES) :**

#### **- Démarche de validation des acquis et de l'expérience (VAE).**

Les informations détaillées sur la validation des acquis et son process sont disponibles et accessibles aux salariés et aux employeurs sur notre site [www.ucanss.fr/espace-organismes/formez-vos-equipes/vae](http://www.ucanss.fr/espace-organismes/formez-vos-equipes/vae)

Les informations relatives à la prestation d'accompagnement individuel sont disponibles sur le site de l'institut 4.10 .

Le détail des éléments constitutifs de la prestation d'accompagnement collectif figure dans la lettre d'information Ucanss LI0870 publiée le 15 mars 2023.

#### **- Parcours complet de formation professionnalisant**

Lorsque le candidat vise la certification de TOUS les blocs de compétences, et ainsi l'obtention du titre.

## **- Parcours de formation professionnalisant individualisé, par bloc/s**

Lorsque le candidat vise la certification D'UN ou PLUSIEURS blocs de compétences.

### **PRISE EN CHARGE ET COÛT DE LA FORMATION POUR L'ANNÉE 2025**

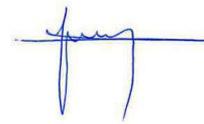
Le tarif du parcours complet est fixé à 9 960 € par stagiaire.

Le niveau de prise en charge forfaitaire du coût pédagogique au titre du plan est de 2 400€.

Toute inscription ou demande particulière se fait à partir de votre espace client du site de l'Institut 4.10, ou via l'adresse : DO-Management-Controle@institutquatredix.fr

Pour toute information complémentaire, je vous invite à contacter les pilotes de ce dispositif dont vous trouvez les coordonnées en première page.

Convaincu de l'intérêt que vous porterez à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Benoît EYMERY

Directeur de la Formation Professionnelle

#### **Document(s) annexe (s) :**

- Annexe - Dispositif CQP Mo - Nouveautés 2025,